

# LE CENSEUR,

## JOURNAL DE LYON.



PRIX DE L'ABONNEMENT.  
 POUR LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE :  
 16 francs pour trois mois,  
 32 francs pour six mois,  
 64 francs pour l'année.  
 Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trim.  
 25 centimes le numéro.  
 Prix des Annonces, 25 c. la ligne.

Le CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le mardi. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 27 février 1842.

Le journal la Presse, au lieu de réfuter sérieusement les diverses révélations qui ont été faites tout à la fois par les journaux de la capitale et des départements sur les nouvelles intrigues politiques des christinos et des carlistes espagnols réfugiés en France, essaie de donner le change à l'opinion par le récit suivant, que nous te-  
 nous à reproduire :

« Nous avons découvert la source où le Constitutionnel a puisé la révélation et les détails de la fameuse conspiration qu'il dénonce depuis quelque temps. Le fait rapporté par lui au sujet d'un prêtre espagnol interdit par M. l'archevêque de Paris nous a mis sur la voie, et les renseignements que nous nous sommes procurés nous ont appris ce qui suit :

Il existe en France, depuis plusieurs années, un capucin espagnol qui a entrepris de restaurer envers et contre tous, à grand renfort de brochures écrites dans le style du père Duchêne, la monarchie pure de don Carlos. Ce digne ecclésiastique a publié dans ce but, contre tous les partis français et espagnols, un grand nombre de pamphlets qu'il répand gratuitement et à profusion en France et surtout à l'étranger.

Dans ces pamphlets, personne n'est épargné, M. Thiers pas plus que M. Guizot, le National et le Courrier pas plus que la Presse, l'archevêque de Paris pas plus que S. M. Louis-Philippe, et nous avons sous les yeux une brochure publiée en français, dans laquelle il est écrit que M. l'archevêque de Paris ne peut plus administrer les sacrements sans commettre un horrible sacrilège.

On ne sait ni de qui ce capucin a reçu mission, ni qui fait les frais de ces publications. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dépourvu de biens, privé du secours qu'il recevait dans l'origine comme réfugié, privé même de la faible ressource qu'il tirait du produit de ses messes, il n'en continue pas moins de répandre profusément ses publications quasi-périodiques. Tout ce que l'on sait, c'est que celles-ci sortent des presses de l'imprimeur de la Quotidienne.

Or, les faits publiés avec tant de bruit par le Constitutionnel sont empruntés aux brochures de ce moine interdit par M. l'archevêque de Paris à la fin d'octobre 1841. Qu'y a-t-il donc de commun entre ce respectable capucin et l'ancien ennemi des jésuites ? »

Le journal la Presse est l'organe des christinos. Cette feuille leur sert à diffamer le gouvernement espagnol ; c'est leur Moniteur de Gand, et nous rappelons ce fait afin qu'on soit tout d'abord bien édifié sur l'exactitude des faits qui s'y publient relativement à l'Espagne.

Sans vouloir nous rendre ici garants de tous les détails produits par le Constitutionnel sur les projets des carlistes et des christinos, nous jugeons utile aussi de constater que ce journal est généralement bien renseigné dans la question extérieure et qu'il l'a toujours été très-exactement quant aux faits qui se rattachent à la Péninsule.

Aussi avons-nous la certitude que les révélations qu'il a énoncées partent de bonne source, et qu'il ne les a pas empruntées à des pamphlets émanés de la plume d'un moine vagabond et inintelligent. D'autres faits, d'ailleurs, sont venus corroborer ceux qu'il a indiqués ; ils ont été dénoncés sur divers points à la fois, tant en France qu'en Espagne, et il n'est pas permis de douter des machinations tramées par la reine Christine et tolérées, si ce n'est encouragées, par notre cabinet.

Nous n'avons pas pris le change sur les démêlés de M. de Salvandy avec Espartero ; la question d'étiquette n'était que le voile qui servait à cacher les mauvaises inspirations de notre diplomatie. On s'est heurté avec le gouvernement espagnol, afin de l'ébranler et de le discréditer ; on a voulu, par ce fait éclatant,

prouver aux conspirateurs du dedans et du dehors qu'ils pouvaient compter sur l'appui de la France, le cas arrivant d'une tentative sérieuse et prolongée d'insurrection.

L'Angleterre ne s'y est pas trompée ; aussi, depuis ce jour, elle s'est rapprochée davantage encore de l'Espagne, elle la protège maintenant contre les menées de l'Europe, et sir Robert Peel a bien mesuré la portée de ses paroles devant la chambre des communes, c'est pour qu'elles fussent entendues qu'il les a prononcées, et elles impliquent non seulement de bons rapports avec l'Espagne, mais encore un pacte secret, une alliance pour un cas prévu.

Jamais ministre anglais n'avait protesté aussi fortement de son désir de voir l'Espagne prospère, puissante et indépendante.

La reine Christine a préparé le mouvement insurrectionnel d'O'Donnell ; qui en doute maintenant ? C'est elle qui, à Paris, a tracé les plans de guerre, qui a recruté et payé les chefs de la révolte ; la Presse le sait aussi bien que nous, et ce sont là des faits acquis à l'histoire.

Cette tentative malheureuse ne l'a pas découragée, et la révolution qui vient de s'accomplir, si elle n'est pas son œuvre, ne rentre pas moins dans la conjuration dont elle tient les trames. La destruction de la constitution populaire de Portugal est une menace pour l'Espagne et un danger de plus pour son gouvernement ; car elle l'oblige à augmenter ses forces militaires pour déjouer les entreprises qui pourraient surgir des frontières de Portugal. Ainsi voilà l'Espagne tout à la fois menacée du côté de la France et du côté du Portugal ; la voilà amenée à une position qui n'est ni la guerre ni la paix, mais qui l'obligera à avoir une armée nombreuse sur pied.

Dans de pareilles conditions, l'Espagne ne peut se sauver que par de la fermeté jointe à beaucoup de prudence ; pour se rendre redoutable au dehors, elle doit se montrer unie au dedans, et tous les amis sincères du progrès doivent serrer leurs rangs. Le moment des dissidences puériles est passé, le moment de l'activité incessante semble approcher. On agira vis-à-vis du gouvernement espagnol dans deux directions opposées : d'un côté, on le poussera à des sévices et à des violences contre les conspirateurs de l'intérieur ; de l'autre, on lui prêchera une politique molle et éternelle. Il ne doit céder ni à la faiblesse, ni à la colère, et se garder surtout d'exécutions sanglantes et irrésolues.

On peut faire face à des dangers graves par des mesures de sûreté qui souvent dispensent de mesures d'excessive rigueur. Il y a toujours lieu de se féliciter, à l'époque où nous vivons, de substituer la détention à la mort ; car le sang versé demande du sang, et quand on en est arrivé aux représailles, elles ne finissent que par lassitude de tuerie. Nous l'avons suffisamment expérimenté pour notre compte. Ce ne sont pas les arrêts de justice préventive qui sauvent les États, mais les résolutions calmes et motivées sur le bien public. Sur tout pas de parodie : tout peuple doit vivre de sa propre inspiration ; tout peuple doit se mouvoir d'après ses tendances et ses mœurs. On peut bien en Espagne se modeler sur les usages de la France ; il ne faut pas pourtant en devenir la caricature.

Les Espagnols connaissent tous les projets de contre-révolution et se tiennent sur leurs gardes. Ils ont parfaitement raison, car ils ne peuvent trop surveiller les intrigues qui se croisent en-deçà et au-delà des Pyrénées. Ils ne peuvent montrer trop de zèle et de fermeté pour le maintien de leur constitution ; elle est la seule qui présente en ce moment en Europe des bases populaires, qui ait des conditions sérieuses d'existence, et qui soit modifiable sans de douloureuses agitations. Qu'ils conservent donc précieusement cette conquête arrosée de tant de sang, payée de tant de sacrifices ; c'est à eux qu'il appartient surtout de montrer de la persévérance et de la fixité dans les idées et dans les résolutions.

ans ; et nous pensons aussi qu'il y aura gloire et profit pour qui aura le courage de tenter une pareille réforme que nous appelons de tous nos vœux.

Il est fortement question de la réparation de la salle du Grand-Théâtre. Il est, en effet, de toute nécessité que l'on fasse des places de secondes galeries moins élevées ; par là, les recettes seront plus considérables et la salle moins triste.

Quant à la salle des Célestins, il est impossible qu'elle puisse rester long-temps encore aussi étroite et aussi malpropre qu'elle est actuellement. C'est une misérable sentine plutôt qu'une salle de spectacle, et elle est indigne d'une ville aussi importante que la nôtre. Si vous voulez ramener la société élégante au théâtre, ayez au moins des appartements vastes et confortables à lui offrir. Il n'est pas de grandes villes en France où les théâtres soient aussi mal commodes et aussi sales qu'à Lyon. Il est vrai qu'il est peu de villes où l'on commette autant de maladresses en fait de monuments et de constructions de toutes sortes.

Le nouveau directeur aura encore à se demander si vraiment on peut alimenter le Grand-Théâtre seulement avec l'opéra, et s'il ne sera pas de toute nécessité d'appeler la comédie et le drame comme auxiliaires de l'opéra-comique. Nous pensons que deux grands opéras par semaine suffisent à notre dilettantisme. Les autres jours nous entendrions l'opéra-comique accompagné d'une comédie ou d'un ballet. Mais il faudra des chanteurs spirituels, des comédiens jeunes, élégants, et qui possèdent quelque verve. Alors il y aura plaisir et pour l'oreille, et pour les yeux, et pour l'esprit. Momentanément on chante et on joue ici assez médiocrement l'opéra-comique. Quant à la comédie et au drame, c'est à ne pas les entendre deux fois de suite. Et puis de quel pitoyable répertoire de comédies ne nous endort-on pas depuis long-temps, et de quels tristes acteurs ne nous a-t-on pas lassés jusqu'à satiété ? Nous le répétons, l'occasion est belle pour apporter remède à cette décrépitude de l'art, et pour faire revivre dans nos deux théâtres la verve, l'esprit, la gaieté et la bonne humeur. Espérons que notre première scène ne verra plus d'acrobates, d'hercules, de jongleurs, et cette multitude de saltimbanques de tous sexes, pris au hasard et sans choix à la descente des wagons ou à l'arrivée des diligences de Grémieux ou de Pézenas. Ces derniers faits appartiennent à l'histoire de notre théâtre pendant ces dernières années, et peuvent faire suite au Roman comique de Scarron comme épisodes burlesques et presque invraisemblables à force de ridicule.

En attendant le Napoléon qui doit accomplir ce 18 brumaire dramatique, les artistes de nos deux théâtres se sont réunis en société, non sans

Un correspondant de Paris écrit au Times, en date du 20 février, ce qui suit :

Aujourd'hui, il y aura conseil des ministres au château des Tuileries, sous la présidence du roi. On y discutera la protestation du général Cass, ambassadeur des États-Unis, contre le traité relatif au droit de visite. Dans cette protestation, le général invite le gouvernement français à ne pas ratifier le traité. La question de savoir si le gouvernement français a le droit de recevoir une pareille protestation est un point que vous pouvez discuter. On dit au ministère des affaires étrangères que lord Aberdeen ou lord Cowley ont adressé des lettres très-énergiques à M. Guizot, relativement à cette affaire. Tous les Français sympathisent avec les États-Unis relativement à la question du droit de visite ; mais le nombre de ceux qui la comprennent est très-petit.

Le Commerce n'annonce point, comme nous l'avons fait dans notre numéro d'hier, que le traité de visite soit ratifié par le gouvernement français. Nous savons de bonne source que la prétendue place laissée en blanc par les puissances contractantes pour la signature de M. Guizot est déjà remplie ; le fait est accompli, et c'est l'argument qu'avancera M. le ministre des affaires étrangères pour étouffer les réclamations de la nouvelle chambre, car il est assez probable que ce n'est qu'entre les deux sessions que M. Guizot fera connaître à la France la ratification du traité.

Le Commerce publie une lettre qui présente sous un nouvel aspect le traité du 18 décembre. Nous la reproduisons dans son entier ; elle fera connaître à nos lecteurs l'esprit de ce traité.

A Paris, où la teneur du traité sur le droit de visite est encore peu connue, on paraît croire que la non-accession de la France n'aura d'autre effet que de vous replacer de nouveau en dehors du concert européen. Cela serait vrai si le traité ne statuait qu'au préjudice de la souveraineté des parties contractantes, s'il ne concédait aux dites parties contractantes que le droit de se visiter réciproquement ; mais par ce traité les parties contractantes se confèrent le droit de visiter les tiers, c'est-à-dire les bâtiments des nations non intervenues dans la négociation et qui ne sont point liées par la volonté des parties contractantes.

C'est ce qui explique la protestation du général Cass ; bien loin de se raidir, l'Union américaine devrait se réjouir si, en asservissant le commerce des nations contractantes, le traité laissait les autres nations dans la plénitude de leur libre arbitre. Encore une fois, il atteint toutes les marines du globe et ne laisse aux non contractants que la faculté, en adhérant ultérieurement à ce pacte inouï, d'exercer, eux aussi, le droit de visite sur toutes les marines du globe.

Là se trouve l'immense différence qui existe entre le traité de 1841 et ceux que la France a précédemment faits avec l'Angleterre ; les traités de 1831 et 1833 n'atteignaient que les parties contractantes.

Il résulte de cet état de choses qu'au lieu de l'isolement où se trouva la France après le traité du 15 juillet, la nouvelle convention place toutes les marines, moins celles des parties contractantes, sous le coup d'une menace incessante et collective partant des grandes puissances.

Ces puissances oseront-elles ? L'ignore ; mais j'en sais deux qui, réunies dans l'autre plateau de la balance, peuvent tenir en échec tous les despotes de l'univers.

UN AMÉRICAIN.

On lit dans le Times :

Deux divisions de nos troupes, sous les ordres du colonel Elphincson, s'étant ralliées près de Caboul, et une brèche ayant été pratiquée aux murailles, la ville a été emportée d'assaut. Le 4<sup>e</sup> régiment, furieux encore du massacre des Burnes, n'a fait aucun quartier : tous les Kuzzilbashers et une partie d'une autre tribu ont été tués en pièces.

Paris, le 25 février 1842.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Il avait été question d'adresser des interpellations au ministère au sujet des ratifications du traité sur le droit de visite ; mais on a pensé que, si cette discussion était incidemment soulevée, le cabinet parviendrait peut-être à la faire avorter en reproduisant cette fin

## FEUILLETON DU CENSEUR.

### CHRONIQUE THÉÂTRALE.

La direction Adam Kisielewski et C<sup>e</sup> n'est plus ; que ses fautes lui soient légères ! Mais il faut convenir que c'est là une excellente occasion pour faire maison nette, et pour sortir enfin du misérable cabotinage qui nous déborde depuis quelques années.

En affaires théâtrales comme en guerre, une des premières conditions de succès, c'est d'avoir de l'argent. Or, nous pensons qu'on n'accordera maintenant la direction de nos théâtres qu'à des gens qui puissent offrir de nombreuses garanties de solvabilité et qui sachent se passer du secours des usiers dans les circonstances critiques et imprévues. Il faudra aussi qu'on prenne en considération les capacités artistiques du nouveau directeur ; mener à bien et de front l'opéra, la comédie, le drame et le vaudeville exige d'autres facultés qu'un simple talent de machiniste ou de calculateur. Il faut encore un esprit ferme et digne pour gouverner habilement ces immenses amours-propres et ces mille jalousies qui surgissent à chaque instant parmi la gent artiste.

Quant aux réformes à opérer, elles sont nombreuses. Nous pourrions comparer nos deux théâtres à une sombre et triste forêt dont toutes les avenues sont obstruées par bien des herbes parasites. Si l'on veut se faire jour à travers cet obscur chaos, il faudra impitoyablement porter la cognée au pied de bien des vieux arbres sans rameaux et sans sève, et arracher sans miséricorde toute plante trop fanée ou passée à l'état de lichen. Peut-être alors pourrions-nous jouir de quelques frais et gracieux horizons, au lieu de place de ces points de vue tristes et enfumés ; des oiseaux chanteurs viendraient remplacer les corneilles et les corbeaux qui danses seraient conduites, sous ces nouveaux ombrages, par des femmes jeunes et belles qui nous délivreraient enfin de cette antique et pesante cavalerie qui ne compte pas moins d'un demi-siècle de service. C'est, nous le savons, toute une révolution à tenter dans un état anarchique et qui tombe en ruine de toutes parts. Il y aura à combattre bien des résistances, à renverser bien des vieilles positions ; mais le public, las depuis long-temps d'un état de choses aussi déplorable, est là qui attend impatiemment une main habile qui sache mener à bonne fin ses plaisirs de chaque jour. Certes ! il ne fera point défaut à qui saura relever ses théâtres de l'état de marasme où ils vont chaque jour se perdant depuis tantôt six

ans ; et nous pensons aussi qu'il y aura gloire et profit pour qui aura le courage de tenter une pareille réforme que nous appelons de tous nos vœux.

Il est fortement question de la réparation de la salle du Grand-Théâtre. Il est, en effet, de toute nécessité que l'on fasse des places de secondes galeries moins élevées ; par là, les recettes seront plus considérables et la salle moins triste.

Quant à la salle des Célestins, il est impossible qu'elle puisse rester long-temps encore aussi étroite et aussi malpropre qu'elle est actuellement. C'est une misérable sentine plutôt qu'une salle de spectacle, et elle est indigne d'une ville aussi importante que la nôtre. Si vous voulez ramener la société élégante au théâtre, ayez au moins des appartements vastes et confortables à lui offrir. Il n'est pas de grandes villes en France où les théâtres soient aussi mal commodes et aussi sales qu'à Lyon. Il est vrai qu'il est peu de villes où l'on commette autant de maladresses en fait de monuments et de constructions de toutes sortes.

Le nouveau directeur aura encore à se demander si vraiment on peut alimenter le Grand-Théâtre seulement avec l'opéra, et s'il ne sera pas de toute nécessité d'appeler la comédie et le drame comme auxiliaires de l'opéra-comique. Nous pensons que deux grands opéras par semaine suffisent à notre dilettantisme. Les autres jours nous entendrions l'opéra-comique accompagné d'une comédie ou d'un ballet. Mais il faudra des chanteurs spirituels, des comédiens jeunes, élégants, et qui possèdent quelque verve. Alors il y aura plaisir et pour l'oreille, et pour les yeux, et pour l'esprit. Momentanément on chante et on joue ici assez médiocrement l'opéra-comique. Quant à la comédie et au drame, c'est à ne pas les entendre deux fois de suite. Et puis de quel pitoyable répertoire de comédies ne nous endort-on pas depuis long-temps, et de quels tristes acteurs ne nous a-t-on pas lassés jusqu'à satiété ? Nous le répétons, l'occasion est belle pour apporter remède à cette décrépitude de l'art, et pour faire revivre dans nos deux théâtres la verve, l'esprit, la gaieté et la bonne humeur. Espérons que notre première scène ne verra plus d'acrobates, d'hercules, de jongleurs, et cette multitude de saltimbanques de tous sexes, pris au hasard et sans choix à la descente des wagons ou à l'arrivée des diligences de Grémieux ou de Pézenas. Ces derniers faits appartiennent à l'histoire de notre théâtre pendant ces dernières années, et peuvent faire suite au Roman comique de Scarron comme épisodes burlesques et presque invraisemblables à force de ridicule.

En attendant le Napoléon qui doit accomplir ce 18 brumaire dramatique, les artistes de nos deux théâtres se sont réunis en société, non sans

difficultés. La paix est signée entre le Grand-Théâtre et les Célestins pour deux mois encore, et pendant ces huit semaines nous verrons, dit-on, des merveilles d'activité de la part des artistes. Nous aurions la Favorite, Zanetta, le Guittarero, Giselle, et une multitude de vaudevilles spirituels et amusants. Ces messieurs et ces dames, réveillés en sursaut par le violent coup de tonnerre du 24 février, veulent réparer le temps perdu et les fâcheux échecs qui leur sont arrivés pendant leur sommeil. Malheureusement Carême est là appelant à lui les pêcheurs repentants ; mais si par hasard la foule vient se presser à nos théâtres, il faudra en conclure qu'il y a encore en notre ville bien des âmes innocentes et calmes.

Le Grand-Théâtre a rouvert par Lucie, opéra dans lequel M<sup>me</sup> Miro est admirable de verve et de sensibilité ; mais ce n'est pas une raison pour lui envoyer d'énormes bouquets, comme on l'a fait, en pleine poitrine, de manière à l'effrayer et à lui faire couper en deux une délicieuse fioriture.

Aux Célestins on a beaucoup applaudi Une Chaine.

A l'époque de la mi-carême, on sait que chaque musicien éprouve le besoin de donner un concert. M. Baumann a ouvert la marche, et déjà sont annoncés les concerts de MM. George, Bilet, Cherblanc, etc. La soirée musicale donnée par M. Baumann dans les salons de MM. Benacci et Peschier avait attiré une nombreuse et brillante réunion. Ces nouveaux salons sont spacieux, élégants et bien disposés pour l'acoustique. Aussi les solos ressortent-ils là avec une grande netteté, et les pianistes sont sûrs que toutes leurs notes arrivent claires et sonores à toutes les parties de la salle. M<sup>me</sup> Revel, élève de M. Moker, s'est fait vivement applaudir dans une grande fantaisie de Thalberg. M<sup>me</sup> Quinqueton et de Ruppion ont chanté avec charme plusieurs mélodies. Quant à M. Baumann, c'est toujours ce violon ferme, vigoureux, plein de verve que vous savez.

Les concerts du Cercle musical sont toujours fort suivis. Là seulement on entend du Beethoven, du Weber, du Mozart, du Ries. Nous apprenons que les sociétaires du Cercle musical vont quitter leur triste salle de la Grenette pour un local qui ne contiendra pas moins de neuf cents personnes. Nous souhaitons beaucoup de succès à cette société artistique qui peut seule populariser parmi nous les chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Z.

Spectacles du 27 février 1842.

GRAND-THÉÂTRE. — Les Diamants de la Couronne. — La Tarentule.

CÉLESTINS. — Les Pupilles de la Garde. — La Grâce de Dieu.

de non-recevoir qu'il oppose aux questions embarrassantes : « Nous négocions. » La discussion sur ce point est donc ajournée jusqu'au moment où s'ouvrira le débat sur les fonds secrets. Bien que l'exposé des motifs lu par M. Duchâtel à la tribune indique que le ministère voudrait échapper à une discussion nouvelle sur sa politique, bien qu'il ait donné pour mot d'ordre à ses amis qui auront à nommer d'ancien commissaires dans les bureaux d'absence de toute provocation qui pourrait ressusciter cette discussion, il est certain qu'elle aura lieu, et qu'elle sera aussi complète et au moins aussi significative de la part de l'opposition que toutes celles qui ont déjà occupé et agité la chambre depuis le commencement de la session.

Tous les journaux ont annoncé que M. le ministre des travaux publics devait présenter à la chambre un projet de loi qui compléterait celui qu'il a déjà présenté sur les chemins de fer. Telle a été, en effet, pendant quelque temps, la pensée de M. Teste. Mais, quand il a voulu se mettre à l'œuvre, quand il a rassemblé les éléments de son travail, il s'est vu entouré de réclamations si diverses et si opposées les unes aux autres, il s'est tellement vu dans l'impossibilité de remplir toutes les promesses qu'il avait faites, qu'il a préféré s'en remettre à la commission du soin d'améliorer et de compléter son projet par voie d'amendement. Nous aurons donc des chemins de fer par amendement ; c'est une nouveauté dont nous serons redevables à M. Teste.

M. Isambert se propose, dit-on, de porter demain à la connaissance de la chambre qu'il a été assigné par le gérant de la *Gazette d'Auvergne* pour être entendu comme témoin dans le procès intenté à ce journal par M. le préfet du Puy-de-Dôme et par M. le procureur-général de Riom. On ajoute que M. Isambert doit soumettre à la chambre la question de savoir s'il peut-être appelé en justice à raison d'un fait parlementaire dont plusieurs de ses amis prétendent qu'il n'appartient à personne de lui demander compte. La fameuse lettre du procureur-général de Riom va donc être remise sur le tapis.

Il est beaucoup question à Paris d'une pétition dont les citoyens qui font partie de la seconde liste du jury prendraient l'initiative. Ils demanderaient à la chambre une modification à la loi du jury et prieraient les législateurs de les dispenser à l'avenir de s'asseoir sur les bancs de cette magistrature. Les pétitionnaires s'appuieraient sur ce que, n'étant pas jugés capables d'envoyer à la chambre des mandataires chargés de faire des lois, ils doivent être moins aptes encore à prononcer sur des questions de presse, à décider souverainement de la vie, de la fortune, de l'honneur des citoyens.

Des ordres sont partis, dit-on, du ministère de la marine pour suspendre les congés délivrés aux marins récemment mis à terre. Des approvisionnements de toute nature sont prescrits dans les grands ports militaires.

On assure que la commission chargée d'examiner le projet relatif à la levée de 80,000 hommes sur la classe de 1842 a été invitée par M. le président du conseil, ministre de la guerre, à hâter son travail.

Un drame en cinq actes et en prose de M. Alexandre Dumas, *Lorenzino*, est tombé hier au Théâtre-Français. La censure avait empêché la représentation de ce drame, emprunté, comme le *Laurent de Médicis* de M. Léon Bertrand, à l'histoire de ce grand-duc de Florence qui fut assassiné, au nom de la liberté, dans un bouge infâme, par son compagnon de débauche habituel, Lorenzino ou Laurenzaccio. Ce personnage, dans la pièce de M. Dumas, feint de partager les vices de son maître et prend part à tous ses actes de cruauté qu'il encourage afin de le rendre plus exécutable aux Florentins. C'est le *Bourgeois de Gand* réédité, ce qui n'est guère étonnant, car M. Dumas a eu long-temps dans les mains cette dernière pièce, et involontairement il a emprunté ce caractère à un drame qui n'était pas le sien.

Les scrupules de la censure venaient, dit-on, de l'esprit de récidive qui semblait planer sur cette composition ; mais on a songé qu'il en était de même dans *Judith*, que Mme Emile de Girardin ne peut parvenir à faire mettre à l'étude au Théâtre-Français, malgré les injonctions du ministre. D'ailleurs, M. le duc d'Orléans est intervenu, et les censeurs, non plus que M. Cavé, n'ont rien à refuser à une pareille influence.

En fin de compte, on a joué la pièce, le public a sifflé, et dans quelques jours *Lorenzino* aura disparu de l'affiche.

#### BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 FÉVRIER.

La rente a commencé aujourd'hui avec une légère amélioration sur le dernier cours d'hier. Avant l'ouverture, on a demandé un moment à 80 22 1/2, et le premier cours au parquet a été 80 20.

Pendant très-long-temps la rente est restée offerte à ce prix et demandée à 80 15 ; elle a ensuite un peu fléchi, et le dernier cours du parquet a été 80 10.

### Chronique lyonnaise de 1771.

#### THÉRÈSE ET FALDONI.

(Suite et fin.)

L'amour véritablement pur est confiant, parce qu'il pense n'avoir point raison de ne pas l'être. Absorbés qu'ils étaient par les préoccupations que nous savons, les deux jeunes gens n'observèrent point dans leurs promenades au travers de la propriété de Meunier toute la prudence convenable. Mais aussi, nous le demandons, comment auraient-ils pu concevoir quelques craintes lorsque partout à leurs côtés les berceaux de verdure disaient d'amoureuses chansons et cachaient dans leurs ramées les yeux, les pour-suites, les coquetteries résistances et les voluptueuses caresses de leurs hôtes mélodieux ? Donc pas un œil humain ne se montre, et nos amants savourent le triste et chaste bonheur de leur tête-à-tête.

Cependant, au moment où, vers l'une des extrémités du jardin, Thérèse et Faldoni reposent sur un banc de gazon et s'oublient dans un de ces longs regards muets où l'âme fait taire toutes les impressions du corps, voici qu'une haie s'entr'ouvre et livre passage à une large tête d'homme qui vient profaner par ses rires cyniques l'extase des jeunes gens.

Nous sommes perdus, fuyons ! s'écrie Thérèse, et sa figure, devenue blanche comme celle d'une morte, se cache sur le sein de Faldoni.

Le Napolitain fixe bien un moment ses regards irrités sur le rustre qui dérange ainsi son ivresse ; mais la tête intelligente riait toujours son rire brutal, et l'étonnement enlevait la parole à Faldoni, et celui-ci se sentait entraîné par Thérèse, et le scandale d'une lutte pouvait devenir terrible. L'italien s'éloigna donc portant la rage dans son cœur.

Thérèse disait-il avec des larmes de colère dans la voix, c'en est fait, les vivants se sont ligués pour nous railler et nous repousser ; viens donc, ma divine amante, viens mourir à la chapelle !

La jeune fille, épouvantée des conséquences que pouvait avoir l'incident dont nous venons de parler, se laissait conduire et commençait, elle aussi, à regarder la mort comme son refuge. Son père, en effet, apprendrait certainement cette entrevue avec Faldoni, et ce mot : « Nous sommes perdus ! » rendait parfaitement sa pensée. Cependant, lorsqu'arrivée dans la chapelle Thérèse vit le Napolitain retirer les clés de la porte, elle lui demanda pour quel motif il agissait ainsi.

Faldoni lui répondit :  
— L'entrée des sépultures doit rester fermée.  
Puis il la conduisit de nouveau vers l'appareil du meurtre.  
— Es-tu prête ?

Après la clôture, on offrait à 80 fr.  
Aucune nouvelle n'a circulé. La baisse de ce jour n'est que le résultat de la position de la place.

Cinq 0/0, 119 20.—Quatre et demi 0/0, 000 00.—Quatre 0/0, 000 00.—Trois 0/0, 80 00 — Banque, 3362 50.— Obligations de Paris, 1277 50.— Naples, 105 75.— Dette active d'Espagne, 25 0/0.— Etats Romains, 104 3/4.— Cinq 0/0 belge, 104 5/8.— Trois 0/0 belge, 00 00.— Banque belge, 830 00.— Caisse Lafitte, 5045 00, 1020 00.— Emprunt de 1841, 00 00.

#### AFRIQUE FRANÇAISE.

##### (Correspondance particulière du Censeur.)

Nous avons reçu les correspondances de l'Algérie par Marseille. Les lettres d'Alger arrivées par cette voie portent la date du 20 février et ne contiennent aucun fait important. M. le lieutenant-général Bugeaud n'était pas encore de retour de l'Ouest. On sait que les derniers avis reçus de ce côté sont du 14.

Le temps se maintenait au beau dans la province d'Alger, et les travaux de toute nature étaient poussés avec activité. On parle beaucoup dans la capitale de l'ex-régence d'un procès intenté à divers employés de l'hôpital du Dey, et qui doit se juger dans les derniers jours de ce mois. Un avocat distingué du barreau de Toulon, M. Tourrel, est allé défendre le directeur de cet établissement, que l'on dit gravement compromis.

Notre correspondant ordinaire de Cherchell nous mande ce qui suit, sous la date du 12 février :

« Il règne en ce moment un grand mouvement parmi les populations arabes des environs de Tenez. Voici ce que nous apprend un ancien zouave qui déserta nos drapeaux en 1836 et qui arrive de ces contrées.

« Toutes les tribus campées aux environs de Tenez envoient journellement un grand nombre d'hommes dans cette place, que, dans la crainte d'une attaque de la part des Français, on s'empresse de mettre en état de défense. Les habitants de la ville paraissent assez disposés à se défendre derrière leurs murailles qui sont, du reste, hors d'état de résister aux efforts de quelques bataillons.

« Tenez est une petite ville située à deux journées de marche environ à l'Ouest de Cherchell, près du cap qui porte son nom, dans un enfoncement ; elle est à dix minutes de la plage. »

— Nous recevons la lettre suivante de Bone, en date du 15 février :

« Le temps, qui a été si mauvais pendant le mois de janvier, s'étant remis au beau dans les premiers jours de février, les troupes de diverses armes désignées pour prendre part aux travaux de la nouvelle route commencèrent leur tâche le 6. A peine les travaux commencés, les tribus des environs manifestèrent de vives craintes, et il y eut même une réunion à laquelle assistaient les principaux chefs. Il fut question d'abord de s'opposer par la force à la continuation des travaux.

« M. le maréchal-de-camp commandant le cercle de Bone, informé de ce qui se passait, fit appeler un chef très-influent et lui expliqua les choses ; il lui dit dans quel but nous tracions cette route, notre intention n'étant pas d'aller tourmenter les tribus. Tout s'apaisa.

« Il y a à peine huit jours que l'on travaillait à la nouvelle route et elle est déjà très-avancée, bien que dans la montagne nos travailleurs aient été obligés de faire sauter d'énormes quartiers de roche. Cette route, une fois terminée, sera magnifique. La pente, bien ménagée, est fort douce, en sorte que l'on arrivera au sommet de la montagne sans se fatiguer. »

##### (Correspondance particulière du Censeur.)

TRIPOLI DE BARBARIE, le 27 janvier. — On donne comme certain qu'une partie du Fezzan s'est soumise au pacha et que le reste de la province se trouve en hostilité avec Abd-el-Gelil. Tout cela, Askar-Ali le doit à la misère qui désole l'intérieur depuis deux ans, et non à sa bonne administration et à ses forces militaires.

Le courrier que M. Subtil avait envoyé du golfe de Sidra a été pris et décapité par ordre du pacha.

Le colonel Warrington, agent et consul-général britannique à Tripoli de Barbarie, a été dernièrement nommé vice-président de la société française pour l'abolition totale du trafic des esclaves en Afrique. Malheureusement le colonel Warrington n'a aucune influence sur le pacha, qui vient encore de lui refuser l'autorisation d'expédier un courrier à M. Subtil.

##### (Correspondance particulière du Censeur.)

TOULON, le 24 février. — Le bateau à vapeur le *Ramier*, commandé par M. David, lieutenant de vaisseau, est parti précipitamment dans la matinée. La mission confiée à ce steamer ne nous est pas connue.

Les bateaux à vapeur le *Météore* et le *Ténare* furent successivement expédiés dans la journée d'hier au secours d'un navire de commerce russe, qui s'était échoué aux îles d'Hyères, et qui a été relevé. Nos deux paquebots sont de retour sur rade.

#### Nous lisons dans le Précurseur de l'Ouest :

On annonce que la commune de Saint-Georges-sur-Loire est menacée d'une prochaine invasion de missionnaires-jésuites. On sait qu'au mépris de nos lois, cette congrégation prosaïque et *nominalement* désignée aux procureurs-généraux par le sage décret de 1806, avec injonction expresse d'en poursuivre tout rétablissement en France, est venue impudemment établir une de ses maisons à Angers, au centre de la ville, et sous les fenêtres du parquet de la cour.

On sait que cette audacieuse et flagrante violation de nos lois a été

maltaise fois en vala dénoncée à M. le procureur-général de notre cour royale par la presse, par le conseil municipal d'Angers, par le conseil d'arrondissement et par le conseil-général.

On sait que l'impunité encourageant à tout oser, quatre des frères suites se sont avoués officiellement et par actes authentiques, au sein de notaires d'Angers, acquéreurs de maisons où leur ordre s'est ainsi installé dans notre ville.

On sait aussi que de ce point, comme centre, ces prédicateurs ambulans se répandent dans toutes les communes rurales, empestant les chaires de leurs doctrines ultramontaines et les temples de leurs pratiques idolâtres.

On sait aussi que pendant qu'à grand bruit se poursuivent, comme charlatans en médecine, quelques guérisseurs de bas étage, qui çà et là, dans les campagnes, traitent en empiriques, vendent des remèdes secrets, et parfois guérissent sans diplôme, l'autorité laisse les révérends pères propager les recettes chirurgicales, les médailles miraculeuses de leur sainte Philomène, et vendre par milliers un livre enseignant aux paysans que cette prétendue sainte fait repousser les doigts coupés, renaitre les nez tombés de gangrène, ressusciter les enfants morts, aussi aisément qu'elle multiplie ses images ou bien qu'elle élargit tout-à-coup dans les villes les rues trop étroites. Le tout, bien entendu, à la condition qu'on fasse de riches présents à sa chasse et à ses chapelles.

Voilà où nous en sommes ! Ajoutons que le juste-milieu traite d'impies ceux que ces jongleries cléricales indignent et scandalisent, et qu'il appelle amis de l'ordre les magistrats qui tolèrent toutes ces injures au bon sens, toutes ces violations des lois confiées à leur garde.

#### Nous lisons dans le même journal :

Depuis deux jours l'opinion s'émeut du récit d'un événement dont le monde cléricol s'efforcera d'assourir le bruit, mais dont le parquet voudrait sans doute connaître toutes les circonstances.

Voici ce qu'on raconte :  
Dans la nuit de vendredi à samedi, deux préposés de l'octroi, faisant leur service de ronde, auraient rencontré, dans la ruelle qui longe le couvent de Bon-Pasteur, une jeune fille qui gisait étendue et poussait des cris navrants.

Elle s'était précipitée de la fenêtre d'un second étage d'où pendait encore le drap à l'aide duquel elle avait tenté de s'évader. La malheureuse s'était brisée une jambe dans sa chute.

Transportée à l'hospice, elle aurait déclaré que, renfermée dans le couvent du Bon-Pasteur, les nonnes avaient voulu lui couper sa chevelure ; sur son refus, elle avait été jetée dans un cachot, et depuis quatre jours on la tenait sous clef, recevant à peine quelque chétive nourriture.

Enfin, exaspérée par le désespoir, elle avait brisé les planches placées devant la fenêtre de son cachot pour cacher toute vue. Dix mètres de hauteur restaient à franchir ; elle espéra atténuer la chute en se glissant le long de son drap attaché à la croisée du cachot.

On se demande s'il y a scandale plus odieux, plus irritant que celui donné ainsi dans une ville de 40,000 âmes, dans le chef-lieu d'une cour royale, sous les yeux du procureur-général, par des nonnes qui imprudemment s'établissent au mépris de nos lois (des lois de la Restauration elle-même), couvent tout un quartier de leur couvent, y rassemblent des centaines de femmes, accaparent d'énormes richesses et se permettent d'emballer dans leurs cachots les pauvres créatures que le bigotisme ou l'hypocrisie livrent à leur pouvoir.

### Chronique.

#### LYON.

L'ouverture du cours de botanique de la faculté des sciences, qui devait avoir lieu mercredi prochain à trois heures, au petit amphithéâtre de la faculté, sous la voûte du Collège, est remise au vendredi suivant 4 mars. Il continuera les lundis et les vendredis, ces jours convenant à MM. les étudiants en médecine.

M. le professeur Seringe traitera des classifications et particulièrement des familles naturelles.

#### DÉPARTEMENTS.

##### On lit dans le Mémorial d'Aix :

« On nous raconte des détails fort curieux sur un voyageur qui s'est arrêté pendant quelques jours dans notre ville à l'hôtel du Luxembourg, et qui peut être classé dans la catégorie de ces hommes que les Anglais appellent *excentric* et auxquels nous donnons l'épithète d'originaux. C'est un voyageur allemand venant de Francfort-sur-le-Mein, et qui, à en juger par ses dépenses, doit posséder une fortune aussi colossale que celle de ses compatriotes les frères Rothschild. On peut dire littéralement qu'il sème l'or à pleines mains. Voici quelques faits que nous avons recueillis sur sa vaste libéralité. Il a donné à des commissionnaires, pour les commissions les plus insignifiantes, 10 et même 20 f. à la fois. Jamais un pauvre ne lui a tendu la main sans recevoir de lui une pièce d'or. Il a payé cent écus pour le louage d'une voiture qui l'a conduit au Tholonet, et, en ce lieu, il a largement jeté de l'argent aux villageois ébahis. Après avoir grassement payé sa dépense à l'hôtel, il a gratifié l'hôtesse de plusieurs napoléons et d'une superbe commode. Enfin, à son départ, il a jeté par la portière de sa calèche des poignées de pièces d'argent, au grand contentement des portefaix et des décrocteurs qui se sont précipités pour les saisir et en sont même venus aux coups.

Thérèse gardait le silence.

— N'es-tu pas lasse de vivre ? reprit Faldoni.

— Tu m'as promis de m'attendre jusqu'à la chute du jour, et le soleil dore encore la cime du petit bois.

— Eh bien ! alors, attendons.

Et le jeune homme essayait les gouttes de sueur qui couvraient son front. Un instant après, tous deux étaient paisiblement assis, et, se pressant mutuellement les mains, ils discutaient avec calme sur la mort et sur le suicide.

— Une pensée m'a toujours effrayée, disait Thérèse : c'est que l'église condamne le suicide ; cependant nous sommes là dans une église.

— Enfant ! répondit Faldoni, j'ai beaucoup réfléchi sur ce grave sujet, et tu sais que je t'aime assez pour ne point te vouloir entraîner dans ta perte éternelle. Crois donc en ma tendresse éclairée, c'est le bonheur que je te propose, et ce bonheur, il nous est permis de le prendre. Regarde plutôt ce tableau que le peintre a couvert de sang : c'est la glorification du suicide, c'est le suicide fait Dieu. Jésus est Dieu, n'est-ce pas ? et c'est lui qui, sachant très-bien ce qu'il adviendrait, a créé l'homme. Or, c'est l'homme pour qui et par qui Jésus meurt sur une croix ; donc il avait fait l'homme pour être tué par lui, donc on peut dire qu'il s'est tué lui-même comme celui qui se détruirait avec l'arme préparée par ses mains. Tu vois donc bien qu'en quittant volontairement la terre où règne le mal, nous serons agréables à Dieu qui nous voit, qui nous écoute, et dont voici l'image et l'autel.

C'est ainsi que Faldoni, pour venir en aide à ses désirs, suivait, sans même le savoir, la tendance fatale des paradoxes philosophiques de l'école voltairienne. C'est un instrument bien redoutable, celui de la logique ; car, suivant son point de départ et la nature diverse des esprits, il conclut avec une justesse presque égale au bien ou au mal. Quel respect ne devrait-on donc pas avoir pour les principes généraux qui forment la base des sociétés ? N'oublions pas d'ailleurs que presque toujours l'erreur naît du désir ou du malaise, et qu'en cherchant à diminuer les souffrances, on arriverait à rendre bien moins fréquent l'usage du sophisme moral.

Un instant après, Thérèse demandait à Faldoni :

— Que pensera le monde, soit de notre suicide, soit des faits qui l'auront précédé et amené ?

L'italien lui répondait :

— Que l'on fasse bien ou mal, le monde est toujours porté à tout accuser. Le suicide ne nous sera pas plus reproché que notre extase du jardin surprise par un manant. Pourquoi d'ailleurs nous imposer quelque contrainte

en vue d'une société qui n'a rien fait de bien pour nous ?

Puis, avec le même calme, Faldoni se levait et semblait vouloir attirer Thérèse à l'autel ; mais celle-ci baissait la tête, et sa main se refusait à suivre celle de son amant.

— Vois, disait-elle, vois sur cette étroite fenêtre ces deux oiseaux qui s'appellent et qui se poursuivent ; comme nous ils sont seuls, et comme nous ils s'aiment ; pensent-ils donc à mourir ?

— Notre position n'est pas la même, répondait l'italien avec un soupir. Se promenant alors dans la chapelle, Faldoni vint s'arrêter devant la pierre du caveau mortuaire, et un éclair de joie brilla dans ses yeux. Vers un des coins de la porte se trouvaient, oubliés peut-être, une longue barre de bois et un morceau de forte corde : l'italien les saisit, il attache l'un des bouts de la corde au milieu de la barre et l'autre à l'anneau scellé dans la pierre, puis, posant la barre d'un côté sur les dalles de la chapelle et de l'autre sur son épaule, il s'efforce de soulever la pierre. Mais, vain effort ! le corps de Faldoni est inondé subitement de sueur, le sang se précipite et bat avec violence à son cœur, la respiration lui manque, et cependant la pierre est restée immobile. L'italien laisse donc échapper la barre de bois et faillit tomber avec elle ; mais Thérèse est accourue près de lui et le soutient dans ses bras.

Après quelques minutes de repos et de silence, Faldoni, réunissant toutes ses forces, put enfin prononcer cette phrase en mots entrecoupés :

— C'est donc bien fini ! mon corps se refuse à me servir, il ne m'est plus qu'un embarras, et cette entrée de tombeau, qu'il n'a même pas pu se frayer, mon ame dégagée de lui saura bien l'ouvrir... Thérèse, je t'en conjure, voici que la nuit est proche, terminons ce supplice...

— Si faible que vous êtes, répondit la jeune fille en tremblant, pouvez-vous bien penser encore à votre malheureux projet ? C'est à peine si vous auriez assez de force pour vous traîner jusqu'à l'autel ; attendez plutôt que j'aie la ferme vous chercher des secours.

— Quel trouble est donc le tien ? demanda Faldoni. D'où vient ce changement si grand entre tes paroles d'autrefois et celles de ce moment ? Ai-je besoin de force, de secours, lorsque la mort est là, et pour se tuer est-il donc nécessaire d'être bien plein de vie ?... Thérèse, votre résolution chancelle, votre courage est ébranlé, avouez-le-moi...

— Eh bien ! oui, Faldoni, je suis assez franche pour te le dire, j'ai peur... A mesure que l'obscurité augmente, le froid me gagne, la force me manque, et je tremble davantage. Il me semble voir passer auprès de moi ma mère qui me reproche doucement de la vouloir quitter sans le lui avoir dit, et mon père qui m'offre son pardon et me promet de con-

« Au reste, ce crépuscule généreux paraît jouir de toutes ses facultés intellectuelles. Il a pris la route de Lyon et a annoncé en partant qu'il se rend à Valence et se propose de retourner sous peu dans notre ville qu'il a, dit-on, trouvée aussi agréable qu'intéressante. »

Une scène terrible s'est passée, le 14 de ce mois, dans un petit cabaret de la commune d'Ordiarp (Pays-Basque). Un bohémien et sa compagne, après avoir exploré la contrée, la femme en vendant des paniers, et l'homme sous le prétexte de tondre des moutons, entrèrent dans le cabaret du nommé Bidegaray et se firent servir un demi-litre de vin. Le paiement de cette chétive consommation devint l'occasion d'un échange de paroles assez vives entre le cabaretier et les bohémiens. Ceux-ci, après avoir long-temps refusé de donner vingt centimes qui leur étaient demandés, finirent par s'exécuter; mais la Bohémienne entra dans une violente colère en entendant Bidegaray l'engager à ne plus venir boire chez lui. Un cabaret, cria-t-elle, devait être ouvert à tout le monde; personne n'avait le droit de l'empêcher d'entrer et de rester tant qu'elle voudrait dans une maison portant enseigne. La fureur de la gitana n'eut plus de bornes lorsqu'elle vit le cabaretier se saisir par le bras pour l'obliger à sortir; elle asséna un coup de panier à Bidegaray, souffleta la femme de ce dernier et réclama l'assistance de son compagnon. La mêlée devint alors générale. La bohémienne, les cheveux éparés, les yeux étincelants, ne cessait de frapper à droite et à gauche. Bidegaray voulut la prendre par les cheveux; mais aussitôt elle bondit et voulut la prendre par le cou, et, s'armant d'un couteau, le lui enfonça tout entier dans le flanc. Le malheureux Bidegaray poussa un cri et fit de vains efforts pour retenir son terrible adversaire.

La bohémienne prit la fuite à travers les champs avec son compagnon, après avoir eu le soin de ramasser à terre son mouchoir et son couteau. Ces deux malfaiteurs furent immédiatement arrêtés par plusieurs voisins qui se mirent à leur poursuite. La femme est à peine âgée de 22 ans; celui qu'elle appelle son mari n'en a que 25. On pense que l'aubergiste Bidegaray ne survivra pas long-temps à sa blessure. (Mémorial de Pau.)

Tôt ou tard, mais toujours, les voleurs viennent se heurter contre la justice et ses nombreux argus.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'un vol de vases sacrés avait eu lieu à la Beaume-d'Hostun. Ce crime datait de plusieurs mois. Mais les coupables se sont tenus long-temps cachés, sans chercher à se défaire de leur précieuse butin.

La semaine dernière, les objets volés ont été présentés au sieur Mente, orfèvre et horloger à Romans, qui, par le plus grand des hasards, les avait fournis à la commune d'Hostun. Prévenue aussitôt, la police accourut et s'empara sans coup férir des voleurs et des objets dont ils voulaient se défaire.

Nous sommes également informés que la justice a mis la main sur plusieurs malfaiteurs et sur différents objets dérobés depuis peu de temps, soit à Valence, soit dans les environs. (Courrier de la Drôme.)

Le 20 du courant, à Charpey, on a trouvé dans le cimetière le cadavre d'un enfant nouveau né enveloppé dans un linge. La justice informe. (Idem.)

Mardi, en annonçant l'essai qui va être tenté entre Vienne et Lyon par le sieur Tourasse, nous disions que la navigation ordinaire redoutable d'efforts pour lutter heureusement avec la concurrence redoutable des bateaux à vapeur.

En voici une nouvelle preuve. On nous écrit de Paris le 21 février :

« Nous croyons savoir que, tandis que le sieur Tourasse va tenter entre Vienne et Lyon son premier essai de câble de touage, un autre projet, auquel il pourrait bien se rattacher plus tard, vient aussi de se former. Il paraît qu'une autorisation d'établissement de bateaux accélérés pour le transport des marchandises lourdes entre Arles et Lyon a été demandée à M. le ministre des travaux publics. »

Nous avons été aux informations sur ce second projet, et il paraît certain qu'en effet un sieur Loubier a demandé à M. le ministre des travaux publics l'autorisation dont parle notre correspondant. Cette autorisation, si nous sommes bien informés, lui a même été depuis peu de temps accordée, sous certaines conditions et après une préalable enquête. Or, cette formalité a été remplie, et le résultat a été on ne peut plus favorable au nouveau projet.

On sait la haute importance pour nous de tout ce qui tient ou se rapporte à la navigation du Rhône. Nous avons dit vingt fois notre pensée sur la navigation à vapeur et les avantages immenses que peut en retirer le pays. Mais cela ne doit nullement faire oublier la navigation ordinaire par équipages ou par bateaux accélérés. Aussi reviendrons-nous sur le projet du sieur Loubier, sur

lequel l'abondance des matières et l'heure avancée nous empêchant aujourd'hui de faire toutes nos observations. (Idem.)

— On nous écrit d'Antraigues, canton et arrondissement de Privas (Ardèche) :

« Il existe dans notre commune un ménage de vieillards dont l'âge réuni s'élève à 207 ans : le mari a 105 ans et la femme 102. L'homme a exercé l'état de maçon jusqu'à l'âge de 90 ans. En 1780, il quitta la maison paternelle, située à trois quarts d'heure d'Antraigues, près la rivière du Mas, pour aller se fixer avec sa femme à une demi-heure plus loin, sur la même rivière, dans un endroit qu'on appelle le Locas. Epouvantés d'une excavation de plus de 500 pieds de longueur sur 30 de largeur et autant de profondeur qu'une trombe d'eau avait faite pendant la nuit derrière leur maison, ils désertèrent le Locas en 1810, et furent se percher sur un rocher peu éloigné, où ils construisirent à la hâte une petite hutte. C'est là, sur cette montagne exposée à toutes sortes de vents, qu'ils ont habité depuis, n'ayant la plupart du temps pour toute nourriture que du pain et le lait d'une chèvre, leur seule compagne pendant dix ans. »

« Ces deux personnages vraiment extraordinaires n'ont encore rien perdu de leurs facultés mentales. Jusqu'à l'année dernière, ils ont possédé l'un et l'autre assez de forces physiques pour pouvoir défricher et cultiver la terre qui environne leur rocher. C'est à des habitudes régulières et à une tempérance qui ne s'est jamais démentie en eux qu'ils doivent cette vigueur, si rare à l'âge où ils sont parvenus. »

« — J'ai beaucoup travaillé, disait un jour le mari au vicaire d'Antraigues, qui lui demandait ce qu'il avait fait pour devenir si vieux, beaucoup bu, beaucoup mangé; mais je ne crois pas avoir jamais fait d'excès ni dans le travail, ni dans le boire, ni dans le manger. »

« Ce beau vieillard est petit et maigre, mais parfaitement droit. Il a encore toutes ses dents aussi saines et ses yeux aussi clairs qu'à l'âge de 25 ans. En le voyant, dit notre correspondant, on ne lui donnerait pas 80 ans, moins encore à la femme. Toutefois l'un et l'autre s'éteignent tous les jours; et tous ceux qui sont à même de les connaître et de les voir de temps en temps sont persuadés qu'au moment où on y pensera le moins ils mourront sans manifester aucun signe de souffrance. » (Idem.)

#### COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 24 FÉVRIER.

NOMBRE D'ACTIO.	VALEUR NOMIN.	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ.	DERNIER PRIX.	COURS DE JOUR.
1,500	1,000	Eclair. par le gaz, Compagnie Perrache.	2,800	»
1,000	700	Saint-Etienne.	1,150	»
350	600	Grenoble.	750	»
500	750	Saône-et-Loire.	675	»
400	700	Dijon.	575	»
3,000	750	Trois villes du Midi.	»	»
1,740	600	Turin.	»	»
1,000	»	Montpellier.	»	»
1,000	»	Besançon.	»	»
1,000	»	Reims.	»	»
1,000	»	Metz.	650	»
360	500	Valence.	550	»
Illimité	1,000	Mines de houille, Compagnie générale.	650	»
Idem.	»	Union.	500	»
Idem.	1,000	Société civile.	675	»
1,500	800	Grangette et Culatte.	375	»
4,000	»	Côte Thiolière.	»	»
1,000	1,000	Comp. gén. des Tréf.	»	»
1,000	»	C <sup>e</sup> des mines des Lites.	»	»
2,500	»	Comp <sup>e</sup> du Villars.	480	»
320	5,000	Bateaux à vapeur, Compagnie générale.	»	»
500	4,000	Société lyonnaise.	3,840	»
800	500	Rhône supérieur.	»	»
154	5,000	Gondoles sur Saône.	4,000	»
200	10,000	Compagnie de l'Aigle.	»	»
»	5,000	Compagnie du Sirius.	»	»
4,500	1,000	Ponts. . . . . sur le Rhône.	1,110	»
450	2,000	de la Feuillée.	2,215	»
500	2,000	Seguin.	»	»
220	2,000	de l'Île-Barbe.	»	»
1,800	1,000	et Gare de Vaise.	»	»
6,000	»	Canal de Givors.	900	»
2,200	5,000	Chemins de Fer de Lyon à Saint-Etienne.	5,975	»
240	5,000	Moulins à vapeur de Perrache.	5,075	»
800	»	Fonderies et Forges de la Loire et l'Ardèche.	22,200	»
800	1,000	Forges et Tréfileries de Belmont (Isère).	»	»
2,000	1,000	Banque de Lyon.	2,950	»
700	750	Caisse d'escompte, commerce des bestiaux.	»	»
Illimité	»	Omnium.	875	»
2,000	500	Société riveraine d'assurance.	515	»
800	5,000	Compagnie lyonnaise contre l'incendie.	4,925	»
650	1,000	Plâtrière de Berzé-la-Ville.	800	»

— On écrit de Marseille le 21 février :

« Hier, à huit heures du soir, un matelot anglais qui retournait à son bord se laissa tomber à l'eau en franchissant l'intervalle de deux pontons. Le nommé Lafon, carabinier au 20<sup>e</sup> léger, se jeta aussitôt à la nage; mais, saisi par le marin qui se débattait, il allait périr avec lui s'il n'eût été assez heureux pour se retenir à un câble. C'est la seconde fois que ce brave militaire sauve, au péril de sa vie, un homme près de se noyer. »

Le Sun annonce que le tunnel de la Tamise sera livré au public dans le courant du mois d'avril prochain. Un droit peu élevé sera perçu pour le passage d'une rive à l'autre.

#### Nouvelles Etrangères.

##### ANGLETERRE.

L'incident le plus remarquable dans la séance de la chambre des communes du 22 courant a été l'interpellation suivante au sujet de l'Espagne. M. Lindley se lève et demande à sir Robert Peel si l'Angleterre a fait quelques efforts pour amener la Russie, la Prusse et l'Autriche à reconnaître la constitution et le gouvernement actuel de l'Espagne, ce à quoi sir Robert Peel a répondu :

« Il n'est pas facile de répondre simplement et brièvement à une question de cette nature. Si j'ai bien compris la demande de l'honorable membre, il désire savoir si des communications ont eu lieu entre le gouvernement de S. M. et les grandes puissances du Nord, relativement à la reconnaissance du gouvernement actuel de l'Espagne, et s'il y a quelque chance que cette reconnaissance ait lieu. Je profiterai de l'occasion pour déclarer que notre politique vis-à-vis de l'Espagne a été parfaitement simple et ouverte sans aucune espèce de réserve. Notre vœu bien sincère, le but constant de notre sollicitude est de voir l'Espagne prospère, puissante et indépendante. (Applaudissements unanimes.) »

« Notre vœu est de voir l'Espagne ne dépendre d'aucune protection étrangère; nous désirons que la puissance dont elle disposerait pour sa légitime défense ne soit un objet de jalousie pour aucune autre nation. (Les applaudissements continuent.) »

Nous avons assurément désiré donner de la force et de la stabilité, autant du moins que cela pouvait dépendre de nos conseils et de notre influence, au gouvernement espagnol actuel, parce que nous avons cru apercevoir sous les auspices de ce gouvernement la manifestation du germe du progrès en civilisation et en prospérité; nous avons certainement employé notre influence, autant que cela pouvait se faire d'une manière convenable, pour amener les gouvernements du continent de l'Europe, pour amener les trois grandes puissances à reconnaître le gouvernement espagnol. (On applaudit.)

Nous avons pensé que nos efforts pourraient contribuer au développement de la civilisation de ce pays et à la stabilité du gouvernement qui, dans la situation générale actuelle de l'Espagne, nous semblait le plus en état de servir les intérêts nationaux. Quant à l'époque où les reconnaissances désirées auront lieu, je ne saurais rien préciser. Tout ce que je puis dire, c'est que nos efforts ont été faits d'une manière toute officieuse et toute amicale, dans le but de donner au gouvernement espagnol la stabilité que nous pensons devoir résulter de ces mesures.

L'orateur, s'adressant au président : M. le président, nous n'obéissons à aucune vue intéressée; mais votre avis est que l'on ne saurait plus résamment contribuer au maintien de la tranquillité de l'Europe qu'en rétablissant l'indépendance et la prospérité de l'Espagne, et en rendant à ce pays la place qu'il avait toujours occupée dans la famille des états européens. Nous ne négligerons rien de ce qui pourra contribuer à amener un tel résultat.

Lord John Russell se lève et demande à sir Robert Peel quelle est la marche qu'il se propose de suivre relativement aux importantes questions financières.

Plusieurs membres de l'opinion radicale se sont prononcés en faveur d'un rappel complet de la loi des céréales; sir Robert Peel, en réponse à lord John Russell, a dit qu'il désirait voir passer son projet en loi le plus tôt possible, et qu'il prendrait la première occasion favorable d'exposer ses vues financières à un comité de subsides.

Le chancelier de l'échiquier observe que le gouvernement avait un projet en vue tendant à l'amélioration de la monnaie d'or du royaume, la banque ayant refusé de reprendre les souverains d'or courants dont le poids était défectueux. La chambre s'est occupée ensuite, jusqu'à la clôture de la discussion, de la motion de M. Villiers qui avait été interrompue la veille.

Elle lève la séance à minuit.

##### ESPAGNE.

Des voyageurs venant d'Espagne nous disent avoir rencontré sur leur route, du côté de Burgos, Valladolid et Salamanque, de nombreux corps de troupes qui s'acheminaient vers la frontière de Portugal. Il en était également parti de Madrid pour la même destination, ce qui avait considérablement affaibli la garnison de cette capitale. De toutes parts il régnait une grande activité.

On assure que le gouvernement espagnol, en apprenant les derniers événements de Lisbonne, a résolu d'élever à 40,000 le chiffre de soldats qu'il rassemble dans la Galice.

D'après la même version, le régent se serait réservé le commandement supérieur de toutes ces forces.

sentir bientôt à mon union avec toi. Oh ! la mort est une chose horrible, et tu ne la connais pas. Crois-moi, malgré l'incident d'aujourd'hui dont notre terreur s'exagère le danger, attendons; et si notre mariage est toujours impossible, je te jure, Faldoni, qu'alors je n'hésiterai plus, et que nous viendrons ici mourir.

« Ne jurez pas, Thérèse, répondit Faldoni avec calme, car ce serment serait de nouveau violé... J'avais espéré sortir heureux d'une vie où je m'étais trompé. Cette désillusion dernière est pour moi une grande peine, mais je vous pardonne parce que la seule joie que j'aie jamais éprouvée m'est venue de vous... Ma volonté sera plus ferme que la vôtre. Je vais mourir, car la vie m'est désormais impossible; et dussé-je en mourant obtenir la faveur de vous nommer ma femme devant les hommes, il me faudrait néanmoins dire adieu à la terre... Je sens la mort qui me prend au cœur. Encore quelques heures, et si je ne me tue, mon anémisme, développé par tant d'émotions que j'ai alimentées à plaisir, me tuera sans doute... Pour vous, Thérèse, vous êtes forte, vous êtes belle, et d'autres viendront certainement après moi qui vous trouveront belle, ainsi que je l'ai fait. Retournez donc au milieu du monde, celui-ci vous réclame; il maudirait le pauvre étranger mourant qui vous entrainerait. Allez, écoutez les paroles d'amour d'un être plus heureux, recevez de lui le bonheur que Faldoni n'a pu vous donner; mais, au nom de l'affection ardente et sainte que je vous ai donnée, je vous demande une grâce, Thérèse, et je l'attends de vous. Quand vous serez rentrée dans une société curieuse avant que cruelle, ne dites rien de notre amour ni de ce que vous voyez à mes derniers moments; et lorsque, près d'un autre... vous serez aimante et bien heureuse... oubliez-moi tout-à-fait, chassez de votre cœur le pauvre Faldoni. Près d'un rival privilégié, j'aurais trop à souffrir, et je ne voudrais pas que l'insolent vint à me plaindre. »

En disant ces choses, le Napolitain versait de grosses larmes, et il se dirigeait vers la porte de la chapelle pour l'ouvrir (1).

(1) La brochure prétend, au contraire, que Faldoni accabla Thérèse de raileries, d'outrages, et que, pour l'empêcher de sortir, il lui plaça un pistolet sur la poitrine.

Cette allégation est infâme. Nul ne sait ce qui se passa dans la chapelle, et dès lors chacun présente les faits suivant la probabilité de ce qu'ils doivent être. Or, Faldoni n'eut pas les antécédents d'un scélérat, Thérèse prouva toute la convenance qu'elle avait en lui, et la manière dont les corps des deux amants se trouvaient groupés après le suicide démontre assez que la jeune fille s'était librement décidée à mourir.

« Mieux vaut mourir que retourner seule dans le monde, s'écria Thérèse en se jetant dans les bras de Faldoni. Sèche ces larmes qui font à la fois mon tourment et mon orgueil. Puisque tu ne peux plus vivre, je ne veux plus le faire. Mourons donc, mais mourons de suite et sans y réfléchir. »

Faldoni pressa la jeune fille contre son cœur, et tous deux se dirigèrent vers l'autel. Cependant quelque chose de semblable à un bruit de pas nombreux retentit au dehors. Les deux amants s'arrêtèrent.

« Les vivants viendraient-ils encore nous poursuivre? dit à voix basse l'Italien. Non, ce n'est rien, car le bruit a cessé; on respectera notre dernier sacrifice. »

Bientôt Thérèse et Faldoni s'agenouillèrent sur la seconde marche de l'autel et devant l'appareil de mort; les rubans des pistolets furent attachés à leurs bras, et voici comment il fut convenu que s'effectuait le suicide. Les amants roulaient réciproquement leurs bras autour de la tête l'un de l'autre; dans cette attitude, ils tiraient trois fois et tous deux ensemble : « Mon Dieu! reçois et condamnés nos âmes! » A la fin de la troisième fois, ils rapprochaient leurs bras pour que les deux têtes vissent à se toucher, et, commandée par ce mouvement, la mort viendrait les frapper au milieu de leur baiser qui deviendrait éternel.

Une première fois, les jeunes gens prononcèrent les paroles convenues avec une voix ferme, grave et lente. Un moment de religieux silence se fit alors, et les mots : « Mon Dieu! » de la seconde reprise étaient articulés déjà, lorsqu'un horrible vacarme se fit entendre au dehors. Quelle en était la cause?

Le rustre que nous avons vu surprendre Thérèse et Faldoni sur le banc de gazon n'était autre que l'agriculteur contre lequel avait plaidé Meunier. Enchanté de saisir l'occasion d'une nouvelle vengeance, il suivit du regard les deux amants jusqu'à l'entrée du petit bois, et courant prévenir le veuf refusé par Thérèse, il lui proposa d'humilier la jeune fille par un grand scandale. L'esprit de susceptibilité locale se mit aussi de la partie. Irigny, bientôt informé de ce qui se passait, se leva tout entier; ses habitants, alors ignorants et grossiers, ne virent qu'une gentillesse dans une démarche ignominieuse, et ce sont eux que Thérèse et Faldoni venaient d'entendre procédant à un charivari parfaitement en règle.

« Ouvrez! criez avec de grands éclats de rire cette foule hébétée. Et de honteuses suppositions se formulaient tout haut, et la porte de la chapelle était violemment ébranlée. »

La fille de Meunier sentait se glacer son sang dans ses veines, et Faldoni tremblait de rage.

« Impossible de se venger! s'écria-t-il. Thérèse, finissons-en au plus vite!... »

« Une seconde fois les amants articulèrent avec énergie leur invocation à Dieu; mais alors les cris du dehors redoublèrent d'éclat et la porte fut près de céder. »

« Mon Dieu! dirent alors pour la dernière fois, et pleins d'une sainte ferveur, Thérèse et Faldoni; mon Dieu! reçois et fonds... »

En ce moment, la porte s'ouvrit; la vitre de l'une des fenêtres de la chapelle se brisa, et l'on vit s'encadrer dans cette ouverture ronde la même tête stupide et riante qui s'était précédemment fait jour dans la haie du jardin.

Les deux amants poussèrent alors un cri d'indignation. Faldoni, comme pour faire un signe de menace, étendit le bras; un premier coup de pistolet partit, et Thérèse, frappée de mort, amena par sa chute la seconde détonation.

Lors donc que, dans l'espérance de troubler malicieusement un tendre tête-à-tête, les habitants d'Irigny se ruèrent vers l'autel, ils n'y trouvèrent plus que deux cadavres unis, et ces hommes, faisant taire aussitôt leur joie brutale, s'agenouillèrent en pleurant.

« Cette mort était préparée, dit un vieillard venu après les bruyants agriculteurs, mais vous l'avez empoisonnée et peut-être nécessitée par vos joies imprudentes. Que cela reste gravé dans vos mémoires comme une leçon terrible. Et vous, malheureux enfants, vous qui n'avez pas eu, ainsi que moi, la force de porter le poids du jour jusqu'à l'heure marquée par Dieu, je vous plains plus encore que je ne vous blâme. Votre mort fut une faiblesse, mais elle fut belle et pure. Une redoutable épreuve vous a d'ailleurs été imposée à votre moment suprême comme le gage de la rédemption de votre faute. Que le Dieu de paix et de toute miséricorde vous reçoive donc en son sein, et soyez absous dans le ciel ainsi que tous les cœurs aimants et généreux vous absoudront sur la terre! F. LA. »

« Ce n'est pas sans un sentiment de plaisir que nos concitoyens apprendront les expériences qu'on vient de faire sur les qualités flottantes du liège réduit en poudre. On a trouvé qu'un matelas formé de cette matière, du poids de douze kilogrammes seulement, ne pourrait être enfoncé par les poids de sept à huit hommes; on est certain encore qu'une ou plusieurs personnes pourraient se tenir sur lui et surnager au-dessus des flots en pleine mer, avec autant de sécurité qu'à bord d'un navire. »

Des oreillers, des coussins faits avec cette poussière de liège sont aussi moelleux, élastiques et confortables que ceux formés du crin le mieux choisi.

— Nous lisons dans le *Patriote* :  
Le bataillon de nouvelle création, la *Constitution*, est sorti de Madrid, se dirigeant sur la frontière du Portugal.

#### ETATS-UNIS.

— On écrit des Etats-Unis que les commissaires chargés de la démarcation des frontières font durer leur mission le plus qu'il peut pour toucher aussi long-temps que possible leurs émoluments. Trois fois ils ont recommencé leurs opérations, prétendant qu'il s'y était glissé des erreurs. On craint que, dans le sénat, la révocation de la loi des banqueroutes ne soit adoptée à une forte majorité.

### VARIÉTÉS.

#### Académie des Sciences.

Séance du 14 février.— Suite et fin.

Une autre question de physiologie plus intéressante a été agitée devant l'Académie à propos d'une note de M. Gabillot sur l'absorption de la garance par les tissus animaux. Chacun connaît sur cette matière les curieuses expériences de Duhamel et de Hunter, lesquelles ont été reprises avec succès par M. Flourens. Entre les mains de ce dernier physiologiste, elles sont devenues un moyen d'arriver à des vues fécondes sur la manière dont les os se forment. Mais les expériences de M. Gabillot auraient le fâcheux effet de renverser, pour ainsi dire, tout le côté physiologique de ces phénomènes instructifs. D'après cet observateur, les tissus et cartilages organisés deviennent rouges par la simple macération dans un liquide coloré par la garance.

Mais M. Flourens, en critiquant ces expériences, n'a pas eu de peine à montrer qu'elles n'infirmait en rien l'action organique de la manière colorante prise dans les aliments. Il est hors de doute que les couches alternativement blanches et rouges, dans les os des jeunes animaux chez les-

quels on continue ou chez lesquels on suspend l'usage de la garance, montrent que cette singulière teinture est transportée par le véhicule de la vie elle-même. Elles nous montrent le renouvellement et le changement continuel des parties, réalisant ainsi ce mot profond de Cuvier : « Chez les animaux, l'essentielle git dans la forme et non dans la composition. » En effet, la première persiste au milieu des variations sans fin de la seconde.

Au milieu de ces nouvelles physiologiques, on n'apprendra pas sans intérêt que l'empire ottoman est sur le point d'entrer dans une voie tout-à-fait sûre pour éclaircir les grands problèmes de la contagion de la peste. On se rappelle les assertions d'une hardiesse heureuse et fondée sur les faits qui ont été communiquées à l'Académie par le docteur Aubert. Il croit avoir déterminé avec rigueur la période d'incubation, c'est-à-dire la durée possible du développement de la peste dont un voyageur aurait emporté le germe; il fonde ensuite sur le temps de ce développement le temps raisonnable pendant lequel il convient de prolonger les quarantaines. L'Académie a reçu la nouvelle que les intendants directeurs de la santé, à Constantinople, ont institué dans toutes les parties de l'empire où la peste se montre un système d'enquêtes en grand qui permettront d'asseoir définitivement ou de renverser les vues du médecin français. Le projet est d'une importance majeure; seulement, l'Académie des sciences ayant, il y a peu de semaines, rejeté le plan d'adresser des questions méthodiques à notre ministère, il en résulte presque que l'administration turque se trouve plus avancée que la nôtre dans cette carrière si grave et si délicate.

L'Académie a reçu une nouvelle météorologique qui a été transmise par les soins de M. Biot. Il s'agit toujours du chapitre inépuisable des étoiles filantes. A Agen, un observateur attentif, M. de Saint-Amand, a signalé toutes les circonstances de l'apparition d'un bolide fort étendu, très-lumineux, et qui s'est éteint sans aucune espèce d'explosion. Il a vu de plus que la direction de ce corps brillant n'avait aucun rapport avec celle du vent qui régnait, fait qui confirme la hauteur immense à laquelle les derniers calculs de M. Petit ont placé ces apparitions. L'observation d'Agén n'ajoute rien aux difficultés du problème, mais aussi elle est loin de les éclaircir.

Il reste toujours le grand mystère qui embarrassait Halley et Whiston, et qui y a plus d'un siècle, le mystère de savoir pourquoi ces corps s'embrasent, et surtout pourquoi ils ne se précipitent pas sur la terre. Il est certain que l'immense majorité des étoiles tombantes ne tombent pas. Ces globes incandescentes et quelquefois énormes produiraient des maux affreux. La physique n'a point découvert encore quelle est la bonne chance qui nous épargne leur chute.

(Courrier français.)

Le Gérant responsable, B. MURAT.

#### CONSERVATOIRE LYRIQUE DE LYON.

M. Rozet, directeur, a l'honneur d'informer ses élèves actuels et ceux qui désireraient le devenir que le prix des leçons reste fixé à 120 f. par an, payables par douzièmes de mois en mois et d'avance.

Outre les leçons particulières, chaque élève aura droit de figurer dans les exercices qui auront lieu tous les mois, et il lui sera délivré en outre deux cartes d'entrée pour les dits exercices.

Messieurs les amateurs qui désireraient faire partie de l'orchestre sont priés de s'adresser à M. Rozet, rue des Capucins, 20.

Nota. Le deuxième exercice aura lieu le dimanche 13 mars 1842.

La PATE PECTORALE et le SIROP BALSAMIQUE DE DÉGÉNÉRAL, pharmacien, rue Saint-Honoré, 527, autorisés par brevet d'invention, ordonnance de roi du 25 avril 1835, et approuvés par les membres de l'Académie royale de Médecine de Paris, guérissent promptement les Rhumes opiniâtres, les Irritations et Maladies de Poitrine. La vogue immense dont ces préparations jouissent à si juste titre dispense de tout éloge. Entrepôt général chez TRABLIT, pharmacien, rue J.-J. Rousseau, 21, et faubourg Montmartre, 40.

Dépôts dans les principales pharmacies de France et de l'étranger, et à Lyon, chez MM. Vernet et André; à Tarare, chez M. Michel; à Villefranche, chez M. Ayot.

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSRY FILS, RUE DE LA POULAILLERIE, 19.

#### Avis.

Le pectoral que les médecins prescrivent de préférence contre les MALADIES DE POITRINE, et dont la réputation s'accroît chaque jour, est l'excellente PATE A LA REGLEESE de GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges). Elle est aussi agréable que le meilleur Boisson, calme la toux et fortifie la poitrine. Elle se vend moitié moins que les autres, par boîtes de 60 c. et 1 fr. 20 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. Macors, rue Saint-Jean, 50; Vernet, place des Terreaux, 15; Lardet, place de la Préfecture, et à la pharmacie des Célestins; à Saint-Etienne, Couturier, rue Saint-Louis; à Chalon-sur-Saône, Pourcher, confiseur, Grande-Rue. (8463)

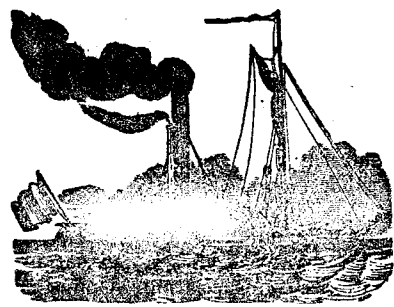
#### AVIS.

M. SCHLESINGER, oculiste de Berlin, qui de Reiz, 52, inventeur de la nouvelle découverte pour guérir radicalement, sans opération chirurgicale et sans aucun moyen de médecine, la cataracte, l'amaurose, la goutte-sereine, l'amblyopie, la myopie, la presbyopie, le strabisme (louche), et en général toutes les maladies des yeux jusqu'ici considérées incurables, pourvu que le malade ne soit pas tout-à-fait aveugle, informe le public qu'il ne prolongera pas son séjour dans la ville de Lyon au-delà du 20 juin prochain. (574)

#### AVIS.

MM. ROGIE frères préviennent MM. les amateurs qu'ils seront, le 5 mars prochain, à l'hôtel du Falcon-d'Argent, à la Guillotière, avec un convoi de chevaux assortis. (568)

#### Grande Baisse de Prix.



LE CROCODILE, LE MARSOIN, LE MISTRAL,

LE SIROCCO,

beaux bateaux à vapeur en fer.

d'une marche bien supérieure à tous les autres bateaux

du Rhône,

SANS EXCEPTION,

Partent tous les jours du port d'Ainay, sur la Saône,

A CINQ HEURES 1/2 DU MATIN.

VALENCE, } Premières. Secondes.  
AVIGNON et BEAUCAIRE. } 4 f. 2 f.

S'adresser aux propriétaires, MM. BONNARD frères et FOUR, quai de l' Arsenal et rue Sala, 2, ou au capitaine à bord du bateau. (6361)

#### MALADIES SECRÈTES

A l'aide d'une nouvelle méthode, prompt, sûre et facile, le docteur THIVAUD (de Montpellier), breveté du roi, guérit sans rechute, d'un à cinq jours, les écoulements blennorrhagiques et fleurs blanches, si anciens et si rebelles qu'ils soient.  
Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n° 12, près la place Lévisse. (7180)

#### Sirop Pectoral et Pâte Pectorale

#### D'ESCARGOTS,

PRÉPARÉS AU SUCRE CANDI.

Les rhumes, l'asthme, la coqueluche, les catarrhes, les irritations de la gorge et de la poitrine, les enrouements, etc., sont toujours guéris par l'usage du Sirop et de la Pâte d'escargots.—Prix: 2 fr. la demi-bouteille et 1 fr. 50 c. la bouteille avec l'instruction.—Chez Malignon, pharmacien, grande rue Mercière, 11. (7957)

#### MALADIES DE LA PEAU ET DU SANG.

EXTRAIT HYDRO-ALCOOLIQUE DE SALSEPAREILLE DU PORTUGAL, pur, liquide et sans sucre, formule approuvée par l'Académie royale de Médecine publiée par ordre du gouvernement, pour détruire tous les virus et accidents causés par les mercureux.—Ne pas confondre avec les sirops qui ne contiennent qu'un 1/100 de cet extrait par bouteille.—Chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n. 12. (7181)

#### A LA BUTTE, QUAI D'HALINCOURT.

A louer pour la Saint-Jean prochaine.

LA MAISON DE LA BUTTE, avec terrasse et cour; et rez-de-chaussée est voûté et peut faire un atelier de teinture. Les appartements des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> ont cinq mètres de hauteur. S'adresser à M. y demeurant. L. Perregaux, (515)

#### AVIS

UN CÉLIBATAIRE d'un âge mûr, ayant une belle écriture, bon comptable, ayant resté douze ans dans l'administration des ponts et chaussées, désire un emploi. Il offre un cautionnement de 3,000 fr.

S'adresser chez M. Taboureau, place Grenouille, n. 2, à Lyon. (530)

#### AVIS.

MM. les actionnaires de la Compagnie des Mines Grangette et Culatte sont prévenus que le dividende à répartir pour l'exercice 1841, fixé dans la dernière assemblée générale à 24 fr. par action, sera payé, sur la présentation des titres, à la caisse de MM. Teste-le-Beau, Guyon et Olivier, banquiers, port Saint-Clair, à partir du 3 mars prochain. (581)

#### POMMADE DU BARON DUPUYTERN

COMPOSÉE PAR MALLARD, PHARMACIEN A PARIS.

Cet agréable cosmétique, par ses propriétés toniques, arrête promptement la CHUTE DE LA CHEVELURE, la fait recroître et en prévient la décoloration.—Le pot: 2 fr. 50 c. Dépôt à Lyon, chez M. Vernet, place des Terreaux. (7881—5890)

### COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE.

Les assurances sur la vie ont pour objet de garantir un capital ou une rente viagère à la mort d'une personne désignée, ou de se créer à soi-même des ressources pour l'avenir. Les primes à payer sont calculées en raison de l'âge de l'assuré et de la durée de l'assurance.

Ces assurances conviennent aussi aux prêteurs qui font des avances sur des rentes ou des pensions viagères; au créancier qui n'a d'autre garantie de remboursement que l'existence et l'industrie de son débiteur.

Les ressources sur la vie ont également pour objet de présenter aux épargnes des placements avantageux. Les rentes viagères rentrent dans cette catégorie; le taux est fixé selon l'âge du rentier; il est de 8 fr. 50 c. à 35 ans; de 9 fr. 15 c. à 39 ans; de 10 fr. à 43 ans; de 11 fr. à 47 ans; de 12 fr. à 51 ans; de 13 fr. à 55 ans; de 14 fr. 50 c. à 60 ans.

La compagnie existe depuis 1819; elle publie deux fois par an le compte de ses opérations.

Les bureaux sont à Lyon, chez M. Ed. Reveil, rue Neuve de la Préfecture, n° 1. (6847)

#### PHARMACIE

A LYON, RUE PALAIS-GRILLET, N° 23.

### GUÉRISON

DES MALADIES SECRÈTES, NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches, les plus rebelles affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. Entièrement végétal, il remédie aux accidents mercuriels.

Prix: 5 fr. le flacon.

En dépôt à Saint-Etienne, à la Pharmacie Chermeson, rue de a Comédie. (7880)

### MALADIES SECRÈTES.

#### SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce Sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrétes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre radicale.—Prix: 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément le crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce Sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque.—A Vienne, chez M. Mouret fils, épiciers, rue Marchande.—A Grenoble, chez M. Déchenau père, quincaillier, Grande-Rue.—A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers.—A Saint-Etienne, chez M. Monestier, épiciers, rue Royale, 1.—A Villefranche, chez M. Roset, confiseur.—A Genève, chez Buvelot, pharmacien, quai des Bergues.—A Arive-de-Gier, chez M. Marrel, quincaillier, grande rue Pallou. (7136)

#### Etude de M<sup>e</sup> Péguet, avoué.

A VENDRE

PAR LA VOIE DE L'EXPROPRIATION FORCÉE,

Le cinq mars 1842,

En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon;

### UNE MAISON

Située à Lyon, rue Lainerie, n° 22.

Mise à prix 10,000 fr.  
S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> Péguet, avoué au tribunal de première instance de Lyon, où il demeure, rue de la Monnaie, 14. (5362)

CHAMBRE DES NOTAIRES DE MOULINS.

#### ADJUDICATION DÉFINITIVE

le onze mars 1842, heure de midi,

Par le ministère de M<sup>e</sup> Girard, notaire à Moulins.

PREMIER LOT.

### UNE AUBERGE

appelée la Croix-Feuignat,

Située à la sortie du faubourg de Paris à Moulins, grande route,

BIEN ACHALANDÉE PAR LES ROULIERS.

Elle est composée d'une jolie maison avec premier étage, bien distribuée; une vaste cour, écuries, beaux magasins, jardin, belle cave.

Nota.—Dans le cas où l'acquéreur ne pourrait entrer de suite en jouissance, le vendeur resterait fermier à cinq pour cent pendant quelques années.

DEUXIÈME LOT.

### UNE JOLIE PETITE MAISON,

A Champfeu, près Moulins,

NOUVELLEMENT CONSTRUITE.

Elle se compose de cave, premier étage, cour, avec un jardin de 34 ares.

Le premier lot sera vendu sur la mise à prix de 24,000 f.

Le second lot sur celle de 10,000 f.

S'adresser à M<sup>e</sup> Girard, notaire à Moulins, rue Sainte-Claire, n. 5. (5504)

ÉTUDE DE M<sup>e</sup> LAVAL, NOTAIRE A LYON, RUE SAINT-PIERRE, N° 10.

A vendre à l'amiable,

ENSEMBLE OU PAR PARTIES BRISÉES,

### UNE MAISON

du revenu net de 5,800 f.,

Située à Lyon, à l'angle de la place Henri IV et de la rue Bourgelat;

TROIS PARCELLES DE TERRAIN

AU MÊME LIEU, (4886)

PROPRES A RECEVOIR DES CONSTRUCTIONS.

S'adresser, pour voir lesdits immeubles, sur les lieux, à M. Tarrieux, et, pour connaître les conditions de la vente, audit M<sup>e</sup> Laval, dépositaire du plan et des titres de propriété.

ÉTUDE DE M<sup>e</sup> OLIVIER, NOTAIRE A LYON, RUE PALAIS-GRILLET, 2.

A placer dans Lyon, par 1<sup>re</sup> hypothèque,

A 4 1/2 POUR 0/0 L'AN,

Capitaux de 50.000 francs

et au-dessus.

S'adresser à M<sup>e</sup> Olivier, chargé du placement de diverses sommes en viager et de la vente d'immeubles urbains ou ruraux à des prix avantageux. (5166)

ÉTUDE DE M<sup>e</sup> TAVERNIER, NOTAIRE A LYON.

(379) A vendre de suite.

FONDS DE PENSION BOURGEOISE, avantageusement situé, avec une bonne location.

S'adresser audit M<sup>e</sup> Tavernier, notaire, rue Bât-d'Argent, 7.

A vendre de suite pour cause de départ.

UN JOLI FONDS D'ÉPICERIE ET VINAIGRERIE, dans un bon quartier de Lyon, occupé par les mêmes personnes depuis onze ans.—Location: 220 fr.—Prix: 1,400 fr., avec facilités pour le paiement.—Bail de neuf ans.

S'adresser chez M. Rivière, rue Saint-Dominique, n. 6, à Lyon. (582)

A louer de suite pour cause de maladie.

UN FONDS DE QUINCAILLERIE, LINGERIE, BONNETERIE, établi depuis vingt ans dans le quartier des Terreaux.

S'adresser à M. Petetin, teinturier, place de la Miséricorde. (367)